Contribuez à notre plateforme sur l'orientation des jeunes



SÉANCES PUBLIQUES PUBLIÉE LE 08/01/2018

Saisine liée : L'ORIENTATION DES JEUNES

Rendez-vous sur participez.lecese.fr

Cette initiative s'inscrit dans le projet de réforme porté par le Président Patrick Bernasconi qui souhaite que le Conseil, assemblée de la société civile organisée, recueille l'expression citoyenne, la traduise dans ses travaux et la porte auprès des pouvoirs publics.

La première consultation à laquelle les internautes sont invité.e.s à participer est intitulée **« Orientation des jeunes : quelles solutions ? »**.

L'orientation des jeunes telle qu'elle est construite aujourd'hui est génératrice de stress. Les choix, souvent faits très tôt, permettent difficilement un retour en arrière et sont déterminants pour le reste de la vie professionnelle et personnelle. Ils engendrent une véritable pression chez les jeunes, mais aussi dans leur famille et leur environnement.

Comment lever cette pression ? Comment créer des conditions favorables pour que chacun.e puisse construire son avenir personnel et professionnel sereinement ?

Rendez-vous sur participez.lecese.fr pour faire vos propositions !

La consultation viendra nourrir le projet d'avis du CESE « L'orientation des jeunes », rapporté par Laure Delair (groupe des organisations étudiantes et mouvements de jeunesse) et Albert Ritzenthaler (groupe CFDT) et qui sera soumis au vote de l'assemblée plénière du CESE le 11 avril prochain.

Les engagements du CESE :

Toutes les contributions seront lues et seront intégrées à une synthèse restituant la diversité des arguments.

Les 60 contributions les plus soutenues sur la plateforme (10 par thématique) recevront une réponse officielle et argumentée de la part des rapporteur.e.s.

Des événements seront organisés pendant la consultation afin de décliner en présentiel les débats en cours sur la plateforme.

Les 6 contributeur.rice.s à l'origine de contributions reprises par le CESE seront convié.e.s à les présenter en hémicylce le jour de la séance plénière le 11 avril (en présence du Président du CESE et de tous les conseillers). L'avis sera ensuite porté à la connaissance des acteur.rice.s publics.

Les rapporteur.e.s s'engagent à indiquer clairement dans l'avis les contributions issues de la consultation.

© - copyright CESE - Novembre 2026